

# LE QUATUOR CAPRICCIO

*joue pour*



Ligue  
des **droits de  
l'Homme**



**MARDI 18 SEPTEMBRE 2018**

**20 h/salle des mariages de la Mairie du 14<sup>e</sup>**

***Felix Mendelssohn***

Quatre pièces pour quatuor à cordes Opus 81

***Ludwig van Beethoven***

Quatuor à cordes Opus 59 n° 2 « Razumovsky »

***Paul Hindemith***

Minimax

▪ ***Participation libre*** ▪

**Réseau Éducation Sans Frontières (RESF)** est un **réseau national de soutien**, né le 26 juin 2004, dont les membres sont réunis par une préoccupation commune : la protection des enfants scolarisés des familles sans-papiers (de la maternelle à l'université).

**RESF Paris Sud Ouest (RESF PSO)**, un des collectifs locaux du Réseau, a été créé dans le 14<sup>e</sup> en 2006 par des membres d'association dont la Cimade, la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) du 14<sup>e</sup>/6<sup>e</sup>, des profs, des citoyens, avec le soutien de la Mairie.

RESF PSO, présent tous les samedis matin à la Mairie du 14<sup>e</sup>, conseille et accompagne des familles, des jeunes majeurs lycéens et des étudiants des 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements, venant demander de l'aide dans leurs démarches administratives de régularisation, rendues de plus en plus difficiles par les lois qui visent à expulser rapidement un maximum de personnes sans tenir compte des raisons pour lesquelles elles ont dû quitter leur pays, leurs familles, leurs amis et sans apprécier les efforts déployés en France pour aller à l'école, travailler et fonder une famille.

En 2017, nous avons tenu 45 permanences, où nous avons reçu environ 500 personnes. Nous avons accompagné 170 personnes en préfecture.

Heureusement, ce combat acharné débouche sur de belles histoires qui prouvent qu'il est impératif de continuer. En 2017, une trentaine de personnes, familles et/ou jeunes majeurs ont obtenu une carte de séjour.

L'accompagnement dans les démarches administratives de régularisation, et parfois judiciaires, suppose des frais matériels :

- fournitures, photocopies, documentation (10 photocopies = 5 € ; 20 pochettes pour constituer les dossiers présentés à la préfecture = 10 € ; 1 brochure juridique = 15 €).
- aides ponctuelles pour les plus démunis (1 carnet de tickets de métro = 15 € ; la traduction d'un acte d'état civil = 20 € ; 1 timbre fiscal de dépôt de dossier = 50 € ; 1 passe Navigo = 75 € ; 1 aide à honoraires d'avocat = 150 € ; 1 timbre fiscal pour un renouvellement de carte de séjour = 269 € ; 1 timbre fiscal pour une première carte de séjour d'un an = 559 €).

Le budget s'est ainsi élevé à **5 000 € pour l'année 2017**.

La section LDH Paris 14<sup>e</sup>/6<sup>e</sup>, dont les militants sont très investis dans RESF PSO, a pris en charge, ainsi que les sections Paris 7<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>, une partie des dépenses de l'année 2018.

RESF PSO doit aujourd'hui trouver des moyens de financement alternatifs afin de pouvoir continuer son action et compte sur votre soutien solidaire. **Le concert du 18 septembre 2018** s'inscrit dans cette démarche.

\*\*\*\*\*

### **Le Quatuor Capriccio**

Il est formé de musiciens des grands orchestres français, lauréats de concours internationaux, ayant une passion commune : le quatuor à cordes. C'est une rencontre marquante et décisive, lors d'un festival, qui engage ces quatre musiciens, Cécile Agator, Laurence Del Vescovo, Flore-Anne Brosseau et Samuel Etienne, à fonder le Quatuor Capriccio en 2012. Il est l'un des premiers ensembles à se produire dans la nouvelle salle de la Philharmonie de Paris. Depuis son passage sur France Musique dans l'émission « Plaisirs du quatuor », en 2015, le Quatuor Capriccio est régulièrement l'invité de nombreux festivals (Quatuor à cordes du Luberon, Flâneries de Reims, Heures Musicales du Haut-Anjou...). **Le Quatuor Capriccio revendique le concert classique comme un spectacle vivant, accessible, pensé et chaleureux.**